

Nous voulons des accords qui feront échec à la violence, qui réduiront les tensions et qui libéreront des ressources pour des fins sociales et économiques productives. Nos espoirs sont cependant trahis par une surenchère sans fin des moyens de destruction.

L'arsenal nucléaire compte des dizaines de milliers d'armes et nous sommes confrontés à la perspective terrifiante de la prolifération. Les pays développés continuent de consacrer des sommes énormes aux armements de toutes sortes, alors que les budgets militaires de certains pays en voie de développement augmentent rapidement.

Est-il étonnant que, partout, les gens attendent avec un profond sentiment d'inquiétude mêlée d'impatience, des progrès réels sur la voie du désarmement?

Les "SALT" ont beaucoup contribué à la création d'un climat de stabilité sur le plan stratégique et de détente sur le plan politique. Ils n'ont cependant ni arrêté la course aux armements nucléaires, ni débouché sur des mesures concrètes de désarmement.

Si les problèmes sont infiniment complexes, il existe par ailleurs un besoin pressant de trouver des solutions. Nous exhortons les Etats-Unis et l'Union soviétique à conclure les négociations actuelles et à avancer sans délai sur la voie du désarmement nucléaire. Nous pressons également les puissances nucléaires de réexaminer les obstacles techniques et politiques à un accord qui mette fin aux essais des armes nucléaires.

Si, d'une part, on doit s'efforcer d'enrayer la prolifération des armes nucléaires, il faut, d'autre part, s'assurer que la diffusion de la technologie nucléaire servira uniquement des fins pacifiques. La conférence chargée de la révision du Traité sur la non-prolifération a réaffirmé le rôle essentiel de ce dernier comme instrument de base du dispositif de non-prolifération. Ses conclusions faisaient clairement ressortir que toutes les parties, aussi bien les Etats dotés d'armes nucléaires que les autres, doivent respecter intégralement leurs obligations aux termes du Traité, si l'on veut éviter le danger de la prolifération.

La conférence a également réaffirmé le rôle du Traité comme instrument d'une plus grande collaboration dans le secteur de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le Canada remplira ses obligations à ce chapitre de façon à faciliter, dans la mesure de ses moyens, la coopération internationale sur le plan de l'échange de la technologie